



COMMUNIQUE DE PRESSE

Euronext: LG, NYSE: LR

Paris, le 23 septembre 2005

Le parc éolien de la cimenterie Lafarge à Tétouan, au Maroc, enregistré auprès du Conseil Exécutif des MDP (Mécanisme de Développement Propre)

Le parc éolien qui alimente 50% des besoins électriques de la cimenterie Lafarge de Tétouan, au Nord du Maroc, a été enregistré officiellement le 23 septembre 2005, auprès du Conseil exécutif des MDP à Bonn. Le projet de parc éolien de Tétouan a bénéficié du soutien des autorités marocaines et françaises : il s'agit du premier projet approuvé par la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre en France. Il constitue le premier projet MDP enregistré pour le Maroc et pour la France.

Le Protocole de Kyoto de 1997 a fixé aux pays industrialisés des objectifs chiffrés de limitation ou de réduction des émissions des gaz à effet de serre : - 5,2% par rapport aux niveaux d'émissions de 1990 pendant la période 2008-2012. Le Protocole a introduit trois mécanismes de flexibilité :

- le mécanisme pour un développement propre (MDP/CDM),
- le mécanisme de mise en œuvre conjointe (MOC/JI), équivalent du MDP appliqué surtout aux pays en transition, c'est-à-dire l'Europe de l'Est et la Russie,
- l'échange international de droits d'émissions (EIDE/ET).

Ces mécanismes doivent permettre d'aider les pays industrialisés (Annexe I) à remplir leurs engagements chiffrés de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et aider les pays en développement à parvenir à un développement durable.

L'enregistrement du parc éolien constitue l'ultime étape du processus MDP. Le projet générera des crédits carbone après certification des réductions d'émissions constatées au bout d'au moins un an de fonctionnement.

Les 12 éoliennes ont été mises en service le 20 mai 2005. D'une puissance individuelle de 850 KW ; elles forment ensemble un parc d'une puissance totale 10 Megawatts (conformément à la limite fixée par la législation marocaine en matière d'alimentation électrique d'origine privée). Elles ont été implantées sur le site de la cimenterie de Tétouan, particulièrement exposé au vent. En effet, la moyenne de la vitesse du vent est au-dessus de 9 m/s, sachant qu'au niveau mondial des vitesses de 7 à 8 m/s sont considérées comme fort potentiel pour la réalisation d'un parc éolien.

Avant d'être érigées, les éoliennes ont fait l'objet d'un plan d'implantation très étudié. Lafarge a proposé aux riverains qui n'étaient pas familiers du tout avec les éoliennes de visiter un autre parc éolien du Nord du Maroc pour qu'ils puissent constater d'eux-mêmes l'effet visuel et le très faible impact sonore. Les riverains rassurés, Lafarge a également pris en compte les couloirs empruntés par les oiseaux migrateurs. Finalement, ces éoliennes, très bien intégrées dans le paysage, se trouvent au sommet d'une colline, à 250 mètres des premières habitations (tandis que la norme française prévoit 80 mètres).



Ce parc aura coûté environ 10 millions €.

Pendant les périodes de maintenance de l'usine, les éventuels excédents électriques générés par les éoliennes seront revendus à l'Office National d'Electricité, un contrat de rachat étant fixé avec l'ONE.

Ce parc éolien contribue à endiguer le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (- 30 000 tonnes / an). Le bénéfice annuel pour la planète est similaire à 2 000 000 d'arbres plantés.

Conformément à sa politique volontariste de développement durable, Lafarge met en œuvre différentes modalités d'énergie renouvelable, en fonction des ressources disponibles localement : des balles de riz aux Philippines, des cosses de café en Ouganda...

Le groupe compte 2 autres projets MDP en cours :

- un projet en Malaisie dans lequel des coques de noix de palmiers à huile sont utilisées comme combustibles alternatifs ;
- un projet au Brésil dans lequel la ressource naturelle non renouvelable est remplacée par des résidus industriels incorporables dans la fabrication du ciment.

Autres éléments d'information :

1. Créé en 1995, Lafarge Maroc est une société détenue à 50% par Lafarge en partenariat 50-50 avec SNI/ONA (Société Nationale d'Investissement / Omnium Nord Africain). Lafarge en détient le management. La société est présente à travers 4 cimenteries à Bouskoura, Tanger, Meknes et Tétouan, dont la capacité totale s'élève à 4,2 millions de tonnes, avant extension de la capacité de Bouskoura (960 000 tonnes). Toute neuve et construite aux standards de production les plus modernes, la cimenterie Lafarge de Tétouan a été ouverte le 28 mai 2004. Elle a en outre été conçue pour pouvoir accueillir une deuxième ligne d'un million de tonnes supplémentaire, qui devrait être opérationnelle dès 2008.

2. Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, occupe des positions de 1er plan dans chacune de ses quatre branches : Ciment, Granulats & Béton, Toiture, Plâtre. Avec 77 000 collaborateurs, le Groupe est présent dans 75 pays. En 2004, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 14,4 milliards d'euros. D'autres informations sont disponibles sur le site web www.lafarge.com

COMMUNICATION :

Stéphanie Tessier: 33-1 44-34-92-32
stephanie.tessier@lafarge.com

Amanda Jones: 33-1 44-34-19 47
amanda.jones@lafarge.com

RELATIONS INVESTISSEURS :

James Palmer: 33-1 44-34-11-26
james.palmer@lafarge.com

Danièle Daouphars: 33-1 44-34-11-51
daniele.daouphars@lafarge.com

Les informations, autres qu'historiques, contenues dans le présent communiqué de presse constituent des données à caractère prévisionnel (forward-looking statements) au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces données prévisionnelles ne reflètent pas nécessairement les performances futures et comportent certains risques, aléas et hypothèses ("Facteurs") difficiles à prévoir. Les résultats futurs peuvent différer sensiblement des anticipations de résultats issues de données prévisionnelles, sous l'effet de Facteurs incluant de manière non limitative: la nature cyclique des activités de la Société ; les conditions économiques nationales et régionales dans les pays où le Groupe est présent ; les fluctuations des devises ; le caractère saisonnier des activités de la Société ; le niveau des dépenses de construction sur les marchés majeurs ; la structure de l'offre et de la demande dans l'industrie de la construction ; la concurrence accrue des nouveaux entrants et des concurrents existants ; les conditions climatiques défavorables lors des périodes de forte construction ; les changements et la mise en place de réglementations environnementales ou autres réglementations gouvernementales ; notre capacité à identifier, mener à bien et intégrer efficacement nos acquisitions ; notre capacité de pénétration de nouveaux marchés ; ainsi que d'autres facteurs contenus dans les documents publics déposés ou enregistrés par la Société auprès des autorités boursières y compris dans le Document de Référence déposé par la Société auprès de l'AMF, ainsi que dans le "Form 20-F" enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission aux Etats-Unis. De manière générale, la Société est soumise aux risques et aléas propres à l'industrie de la construction et à une activité de nature mondiale. Les données prévisionnelles sont présentées à la date du présent communiqué et la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour de ces données prévisionnelles en présence d'informations nouvelles, dans le cadre d'événements futurs ou pour toute autre raison.